



COMITÉS SOCIAUX ET ÉCONOMIQUES

Ensemble, nous accompagnons les bénéficiaires de votre CSE

→ Offre spéciale CSE

Souscrivez un contrat auto, deux-roues, habitation ou Macif Mutuelle Santé et **bénéficiez d'1 mois de cotisation offert⁽¹⁾**.



La Macif,
c'est **vous.**

(1) Offre soumise à conditions, **réservee aux salariés bénéficiaires d'un Comité social et économique ayant signé un PACTE CSE en 2023**. Est offert 1 mois de cotisation d'assurance (hors éventuel droit d'adhésion, frais de fractionnement) **pour toute nouvelle souscription d'un contrat d'assurance auto** (véhicules particuliers, fourgonnettes, hors voitures, à partir de la formule Elargie), **Macif Deux-roues** (cylindrées de 125 cm³ et plus), **Habitation** (Résidence principale / Résidence secondaire) ou **Macif Mutuelle Santé** proposé par la MACIF, pendant la durée de validité de la convention Pacte CSE. Le mois offert sera déduit de la cotisation du nouveau contrat souscrit. Offre non renouvelable et non cumuleable avec toute autre offre en cours (par exemple, offre de parrainage).

Offre valable uniquement sur présentation d'un coupon disponible auprès d'un Comité social et économique signataire.

Crédit photo : Sam Edwards / Caia Images / GraphicObsession.



Le contrat **Macif Mutuelle Santé** distribué par la Macif est assuré par **Apivia Macif Mutuelle**, mutuelle régie par le Livre II du code de la mutualité, adhérente à la Mutualité Française. SIREN : 779 558 501. Siège social : 17-21 place Etienne Pernet - 75015 PARIS cedex 15.

MACIF - MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 1 rue Jacques Vandier 79000 Niort.

